

**AFRICAN UNION**

الاتحاد الأفريقي



**UNION AFRICAINE**

**UNIÃO AFRICANA**

---

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 / +251 11 518 25 58/ Ext 2558

Website: [www.au.int](http://www.au.int)

---

## **COMMUNIQUÉ SUR LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE EN RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE (8-9 FÉVRIER 2018)**

*Addis Abéba, le 9 février 2018:* Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a conclu une visite de deux jours en Chine, à l'invitation du Ministre chinois des Affaires étrangères, M. Wang Yi. Il était accompagné des Commissaires à la Paix et à la Sécurité et aux Affaires sociales, respectivement Smaïl Chergui et Amira El-Fadil, du Secrétaire exécutif de l'Agence de mise en œuvre du NEPAD, Ibrahim Assane Mayaki, ainsi que d'autres hauts responsables de l'Union africaine, dont le Directeur du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies, John Nkengasong.

Le 8 février 2018, le Président de la Commission a tenu une réunion avec le Ministre Wang Yi, suivie de consultations dans le cadre du Dialogue stratégique entre la Commission de l'Union africaine et la Chine. Le Président de la Commission a également rencontré Mme Li Bin, Ministre de la Santé publique et de la Planification familiale, et a eu des échanges de vues avec le Groupe des Ambassadeurs africains à Pékin. Le 9 février, il a rencontré M. Wang Yong, Conseiller au Conseil d'État, tandis que des membres de sa délégation visitaient le Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies et le Centre d'exposition de la compagnie de télécommunications Huawei à Pékin.

Les rencontres avec les interlocuteurs chinois ont permis d'examiner différents aspects du partenariat entre l'Afrique et la Chine et de convenir des mesures à prendre pour son renforcement, en appui au Premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et de l'Agenda 2030 des Nations unies.

Les deux parties ont réaffirmé leur engagement à promouvoir le multilatéralisme et le rôle des Nations unies, ayant à l'esprit la complexité des défis auxquels est confrontée la communauté internationale et leur nature changeante. Elles ont exprimé la conviction que leur partenariat est un exemple de solidarité entre peuples fondé sur le respect réciproque et des retombées mutuellement bénéfiques, notant qu'ensemble, l'Afrique et la Chine représentent plus du tiers de l'humanité et partagent une histoire commune de domination étrangère - à cet égard, la délégation de la Commission de l'Union africaine a réitéré sa gratitude à la Chine pour son soutien à la libération du continent. Elles ont convenu d'agir de manière volontariste en vue d'assurer une meilleure représentation de l'Afrique dans le système international, y compris au sein du Conseil

de sécurité des Nations unies, et ce dans le cadre d'un nouveau système de gouvernance mondiale.

La Chine s'est félicitée de la création prévue d'un bureau de l'Union africaine à Pékin pour assurer un suivi efficace et diligent du partenariat sino-africain, et s'est engagée à soutenir sa mise en place. Cette représentation appuiera également le travail du Groupe des Ambassadeurs africains à Pékin, afin d'assurer la cohérence requise avec les positions de l'Union africaine. Il convient de noter que la Chine a établi une Mission permanente auprès de l'Union africaine depuis 2015.

Les deux parties ont également discuté du soutien de la Chine au Centre de contrôle et de prévention des maladies de l'Union africaine. La Chine s'est engagée à accélérer la construction et l'équipement du Centre, dans le cadre du plan stratégique quinquennal développé par cette institution, en collaboration avec des partenaires internationaux, dont la Chine. La Chine a décidé d'allouer 500 millions de yuan à cette fin, ainsi qu'en appui à d'autres projets.

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies a été lancé en 2017, avec le soutien de la Chine et des États-Unis. Malgré sa courte période d'existence, il a réalisé des avancées louables, apportant notamment un soutien technique aux États membres en réponse à des flambées de maladies infectieuses.

Les deux parties ont salué les résultats obtenus dans le cadre du Forum sur la coopération Afrique-Chine (FOCAC), et indiqué attendre avec intérêt le quatrième Sommet du FOCAC prévu à Pékin en septembre 2018. Ils ont reconnu le rôle important de la Commission de l'Union africaine, et décidé de travailler ensemble au renforcement de ce mécanisme.

Dans ce contexte, les deux parties se sont engagées à redoubler d'efforts pour stimuler les investissements chinois en Afrique, sur la base d'une approche gagnant-gagnant. Une attention particulière sera accordée aux projets d'infrastructures à dimension régionale et continentale, y compris les chemins de fer, les routes et l'aviation. Les deux parties sont convenues de finaliser incessamment une liste de projets d'infrastructures régionaux et transfrontaliers, sur la base d'un plan d'action quinquennal participant du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA). Elles ont également convenu d'accorder une haute priorité aux investissements portant sur les corridors de transport d'énergie, les industries, y compris les usines pharmaceutiques, l'agriculture et le tourisme.

Pour atteindre l'objectif susmentionné, une attention particulière sera accordée aux mesures de nature à créer un environnement global incitatif. La délégation de la Commission de l'Union africaine a informé la partie chinoise des efforts qu'elle déploie pour élaborer un Code panafricain des investissements, ainsi que du démarrage prochain de la deuxième phase des négociations sur la Zone de libre-échange continentale africaine, qui portera, entre autres, sur les questions liées à l'investissement.

La Chine a salué le lancement du Marché unique pour le transport aérien en Afrique lors du Sommet de l'Union africaine de janvier 2018, relevant l'augmentation anticipée du volume du trafic aérien et des opérations aériennes, ainsi que l'ouverture de nouvelles lignes. La Chine s'est engagée à soutenir les efforts de l'Afrique, principalement en investissant dans le développement et l'exploitation de l'infrastructure liée au transport aérien. Les deux parties ont souligné la nécessité d'accroître significativement les liaisons aériennes entre la Chine et l'Afrique. À cet égard, elles œuvreront à la promotion d'un accord sur l'ouverture des espaces aériens (open skies agreement), qui offrira aux opérateurs aériens des deux côtés un plus large accès à leurs marchés respectifs et favorisera l'augmentation du nombre de touristes chinois visitant l'Afrique.

En outre, la Chine s'est engagée à continuer à soutenir la capacité institutionnelle de l'Union africaine. Ce soutien s'ajoute à l'appui en cours en vue du renforcement de l'infrastructure de l'Union africaine, y compris le Nouveau Centre de Conférences et la rénovation d'autres bâtiments dans l'enceinte de l'Union africaine.

Les deux parties ont échangé sur des questions de paix et de sécurité d'intérêt mutuel. La Chine s'est engagée à soutenir pleinement les initiatives africaines visant à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité, notamment la Force conjointe du G5 Sahel et la Mission de l'Union africaine en Somalie. La délégation de la Commission de l'Union africaine s'est félicitée de la fourniture imminente d'équipements chinois d'une valeur de 25 millions de dollars, qui seront entreposés à la Base logistique de l'Union africaine à Douala, au Cameroun, pour usage par la Force africaine en attente. Cette assistance fait partie de la contribution de 100 millions de dollars de la Chine en faveur du maintien de la paix en Afrique.

La partie chinoise a également réaffirmé son engagement à continuer à soutenir les positions africaines au niveau du Conseil de sécurité des Nations unies, notamment la demande de recours aux contributions mises à recouvrement pour financer les opérations africaines de soutien à la paix conduites avec l'assentiment du Conseil de sécurité. Les deux parties ont convenu de travailler à l'établissement d'un mécanisme de consultation entre les membres africains du Conseil de sécurité (A3) et la Chine, afin de faciliter la coordination des positions sur des questions d'intérêt commun.

Lors de sa rencontre avec le Groupe des Ambassadeurs africains, le Président de la Commission les a informés de l'objet de sa mission, y compris l'établissement prévu d'un bureau de représentation de l'Union africaine à Pékin. Le Président de la Commission et les Ambassadeurs ont également eu une discussion interactive sur la réforme institutionnelle de l'Union africaine.

**Pour plus d'informations, veuillez contacter Mme Ebba Kalondo, Porte-parole du Président de la Commission de l'Union africaine**

**Téléphone portable: +251911510512**

**E-mail: [KalondoE@africa-union.org](mailto:KalondoE@africa-union.org)**